
Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté

CORTINA NV
Meersbloem-Melden 42
BE-9700 Oudenaarde

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant:
Référence de l'article: ARUSHAR - ARUSHA REFILL 1000PC
EN 352-2:2020

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée, EN 352-2:2020 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE.

L'EPI fait l'objet d'une évaluation de la conformité au MODULE D, basée sur l'assurance de la qualité du processus de production et supervisée par l'organisme notifié.

L'organisme notifié

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD(NB:2777)
BRACETOWN BUSINESS PARK. CLONEE
REPUBLIC OF IRELAND, D15 YN2P
IRELAND

a effectué l'évaluation de la conformité du MODULE D et a délivré le certificat MODULE D STE2007277.

Signature par et au nom de CORTINA NV, Meersbloem-Melden 42, BE-9700 Oudenaarde
03/07/2024



Peter De Mezure
Technical Director
Oudenaarde



Eddy Dumarey
Chief Executive Officer
Oudenaarde